



Appel à communications

Colloque 523 – État de l'avancement des connaissances et des pratiques innovantes issues de la recherche en orthopédagogie

11 – 12 mai 2023, Montréal

Line Laplante (UQAM), Elisabeth Boily (UQAC), Myriam Fontaine (UQAM), Marie-Pierre Baron (UQAC), Marie-France Côté (UQAM), André C. Moreau (UQO)

Au Québec, la profession de l'orthopédagogie s'exerce dans tous les secteurs qui offrent des services éducatifs, de la petite enfance à l'âge adulte. L'évolution de l'orthopédagogie est tributaire, entre autres, de l'avancement des connaissances scientifiques dans différents domaines. La parution de deux référentiels de compétences, celui de l'ADEREQ (Brodeur et al., 2015) et celui de l'Association des orthopédagogues du Québec (ADOQ, 2018), a grandement contribué à préciser les compétences spécialisées propres à l'orthopédagogie.

Par ailleurs, depuis quelques années, un accroissement des recherches en orthopédagogie réalisées en contexte québécois est observé, notamment en ce qui concerne l'évaluation-intervention spécialisées des difficultés qui entravent les apprentissages scolaires, la collaboration et le soutien à l'enseignement-apprentissage ainsi que le développement professionnel. Or, dans la conjoncture actuelle où se conjuguent une pénurie de personnel et une augmentation du nombre d'élèves en difficulté dû à une période pandémique, la question de la contribution de l'orthopédagogie à la réussite scolaire des apprenants les plus vulnérables, apparaît fondamentale.

Le présent colloque, qui se déroulera les **11 et 12 mai 2023**, a pour but de **brosser un portrait de l'état actuel des connaissances scientifiques et des pratiques innovantes issues de la recherche dans le domaine de l'orthopédagogie au Québec**. Il est organisé par les membres de la *Table de Interuniversitaire sur la Formation en Orthopédagogie (TIFO)*, en partenariat avec la *Chaire de recherche sur les apprentissages fondamentaux en littératie*.

Les chercheuses, les chercheurs, ainsi que les étudiantes et les étudiants inscrits à un programme de maîtrise ou de doctorat, dont les **travaux de recherche contribuent à l'avancement de connaissances scientifiques relatives à l'un des trois axes du référentiel de compétences en orthopédagogie** de l'ADEREQ (2015), sont invités à déposer une proposition de communication.



Les **thèmes abordés** lors des deux journées du colloque se déclinent de la façon suivante :

Judi 11 mai 2023

Axe 1 : Évaluation-intervention spécialisées des difficultés qui entravent les apprentissages scolaires, spécifiquement les difficultés de lecture et d'écriture¹.

Vendredi 12 mai 2023

Axe 2 : Collaboration et soutien à l'enseignement-apprentissage;

Axe 3 : Éthique, culture et développement professionnel.

Chacune des deux journées du colloque se divise en **deux types de sessions**.

La **session de Type 1** s'adresse aux chercheuses et chercheurs universitaires, ainsi qu'aux personnes diplômées de 2^e ou de 3^e cycle. Elle est réservée aux **communications orales faisant état de projets de recherche, terminés ou suffisamment avancés, qui incluent l'analyse et l'interprétation de résultats**. Chaque communication est d'une durée de 30 minutes (présentation : 20 minutes ; questions : 10 minutes). Le résumé de la proposition de communication devra inclure la problématique, l'objectif ou la question de recherche, le cadre théorique, la méthodologie, les résultats, la discussion, au moins trois références bibliographiques, ainsi que l'identification de l'axe du référentiel de compétences en orthopédagogie dans lequel cette communication s'inscrit.

La **session de Type 2** s'adresse aux chercheuses, chercheurs en résidence, c'est-à-dire aux étudiantes et étudiants actuellement inscrits dans un programme de 2^e ou de 3^e cycle. Celle-ci est réservée aux **communications orales faisant état de projets de recherche de maîtrise ou de doctorat en cours. Un ou plusieurs aspects peuvent être abordés** lors d'une présentation (p. ex. problématique, cadre théorique, méthodologie, analyse préliminaire des résultats, etc.). Chaque communication est d'une durée de 10 minutes au terme de laquelle la chercheuse ou le chercheur en résidence identifie un aspect sur lequel elle ou il aimerait échanger avec les participantes et participants pour enrichir sa réflexion. Le résumé de la proposition de communication devra inclure un aperçu du projet (problématique, cadre théorique, méthodologie, type d'analyse des résultats), en indiquant le ou les aspects qui seront abordés. L'axe du référentiel de compétences en orthopédagogie dans lequel cette communication s'inscrit devra également être précisé.

¹ Dans le cadre du présent colloque, seules l'évaluation et l'intervention orthopédagogiques relatives aux difficultés d'apprentissage de la lecture et de l'écriture seront abordées.



PROPOSITION DE COMMUNICATION – CRITÈRES

Session de Type 1 – Communications orales faisant état de projets de recherche, terminés ou suffisamment avancés, qui incluent l’analyse et l’interprétation de résultats

Les propositions seront évaluées en fonction de la pertinence au regard du but du colloque et de l’axe du référentiel de compétences en orthopédagogie dans lequel la communication s’inscrit. La clarté et la cohérence au regard de l’ensemble des aspects traités – problématique, objectif ou question de recherche, cadre théorique, méthodologie, résultats, discussion – seront également considérées.

Session de Type 2 – Communications orales faisant état de projets de recherche de maîtrise ou de doctorat en cours

Les propositions seront évaluées en fonction de la pertinence au regard du but du colloque et de l’axe du référentiel de compétences en orthopédagogie dans lequel la communication s’inscrit. La clarté et la cohérence en ce qui concerne l’aspect ou les aspects abordés seront également considérées (p. ex. problématique, cadre théorique, méthodologie, analyse préliminaire des résultats, etc.).

PROPOSITION DE COMMUNICATION – INFORMATIONS À FOURNIR

Chaque proposition de communication doit inclure les informations suivantes.

1. Coordonnées de la ou des personnes impliquées

- Présentrice principale ou présentateur principal : prénom, nom; statut; affiliation; adresse de courriel (celle utilisée pour l’ACFAS).
- Coprésentrice.s ou coprésentateur. s (s’il y a lieu) : prénom, nom; statut; affiliation, adresse de courriel (celle utilisée pour l’ACFAS).

2. Axe du référentiel de compétences ciblé

- **Axe 1** : *Évaluation-intervention spécialisées des difficultés de lecture et d’écriture qui entravent les apprentissages scolaires* (jeudi 11 mai 2023)
- **Axe 2** : *Collaboration et soutien à l’enseignement-apprentissage* (vendredi 12 mai 2023)
- **Axe 3** : *Éthique, culture et développement professionnel* (vendredi 12 mai 2023)



3. Type de session

Session de type 1 : Communications orales faisant état de **projets de recherche, terminés ou suffisamment avancés**, qui incluent l'analyse et l'interprétation de résultats (en avant-midi)

Session de Type 2 : Communications orales faisant état de **projets de recherche de maîtrise ou de doctorat en cours**, dans lesquelles un ou plusieurs aspects sont abordés (en après-midi)

4. Titre de la proposition (180 caractères maximum, espaces compris)

5. Résumé de la proposition (1 500 caractères maximum, espaces compris)

Chaque proposition de communication doit être enregistrée dans un fichier en format Word ou PDF.

Celle-ci doit être envoyée au plus tard le 13 février 2023, aux adresses de courriel suivantes : laplante.line@uqam.ca et fontaine.myriam@uqam.ca